

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 8 juin 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021

**2021 R38** Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Paris (2<sup>ème</sup> collège)

-----

#### Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 18 mai 2021 ;

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-21 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Après avoir procédé aux opérations de vote à bulletin secret,

Délibère :

Est désigné comme représentant de la Ville de Paris au sein de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Paris (2<sup>ème</sup> collège) :

Suppléant :

- M. Emmanuel GREGOIRE

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO